

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE l'Ordre du Jour soit et est adopté tel que
présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-132 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 8 SEPTEMBRE 1982

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil
APPUYE PAR Monsieur Paul Bousquet

ET RESOLU QUE le procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre
1982 soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-
trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-133 CHOIX D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE LA PHASE PREPARATOIRE
DU SCHEMA D'AMENAGEMENT

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Larose
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE le Conseil autorise le préfet et le directeur
général à signer un contrat avec la firme DIANE VIAU & ASSOCIES
au montant de 13 875\$ et ce, pour la réalisation de l'option 1
de la phase préparatoire du schéma d'aménagement.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-134 IL EST PROPOSE PAR Monsieur Georges Florès
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QU'à l'avenir, les devis seront présentés au Conseil
avant la demande de soumissions.

ADOpte SUR DIVISION.

82-135 IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Claude Larose

ET RESOLU QUE les comités soient formés par le Conseil, par
résolution et qu'advenant une urgence, le directeur général
appelle tous les maires pour la formation du comité.

ADOpte SUR DIVISION.

82-136 DIFFUSION DES ORDRES DU JOUR ET DES PROCES-VERBAUX

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE l'Ordre du Jour des assemblées du Conseil de la MRC seront disponibles au bureau de la MRC au moins trois jours avant la date de l'assemblée et que toute personne intéressée pourra en obtenir gratuitement une copie en se présentant au bureau de la MRC ou de la municipalité. Quant aux procès-verbaux, ils seront, après leur adoption définitive, envoyés au greffier ou au secrétaire-trésorier de chacune des municipalités qui seront les seuls responsables de leur diffusion.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-137 ROLE DE LA MRC DANS LES COURS D'EAU

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier
APPUYE PAR Monsieur Marcel Dulude

ET RESOLU QUE la MRC se retire du dossier des cours d'eau lorsque ce sont exclusivement des villes qui sont impliquées.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-138 POSITION DE LA MRC FACE AU PARC DU MONT SAINT-BRUNO

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil
APPUYE PAR Monsieur Claude Bégin

ET RESOLU QUE le Conseil mandate son directeur général à préparer un mémoire relativement aux audiences publiques tenues par le ministère du Loisir, Chasse et Pêche au sujet de la vocation du Mont Saint-Bruno. Ce mémoire sera à l'effet que la MRC opte pour le statu quo dans ce dossier tant que la version définitive du schéma d'aménagement n'aura pas été adoptée.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

82-139 PERMANENCE DE MADAME MONIQUE BLANCHARD

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil
APPUYE PAR Monsieur Claude Larose

ET RESOLU QUE madame Monique Blanchard, secrétaire de direction, soit maintenant considérée comme une employée permanente ayant passé avec succès sa période de probation de six (6) mois, et ce, à compter du 1er novembre 1982.

ADOpte A L'UNANIMITE.

82-140 BORDEREAU NUMERO 8 DES COMPTES A PAYER

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 8, chèques numéro 220 à 278 inclusivement, au montant de 12 622,98\$ tel que présenté par le secrétaire-trésorier, soit et est accepté.

ADOpte A L'UNANIMITE.

KIOSQUE D'INFORMATION

Monsieur Bélanger fait rapport de la situation du kiosque d'information touristique à Beloeil.

Il est décidé que la MRC ne s'implique pas dans ce dossier étant donné que certaines municipalités ont déjà des kiosques d'information dans leur municipalité et se sont trouvés des modes de financement.

EVALUATION

Monsieur Bélanger fait rapport à l'effet que, concernant l'évaluation, des démarches sont en cours et qu'un devis sera présenté à la prochaine réunion du Conseil.

82-141 CORRESPONDANCE

- 115 13/10/82 Lettre de GAETAN PELLETIER offrant ses services comme bachelier spécialisé.
- 116 13/10/82 Lettre de PIERRE S.BENGE offrant ses services pour l'aménagement du territoire.
- 117 13/10/82 Lettre du MINISTERE DES TRANSPORTS (Doris Jalbert au nom de l'honorable Jean-Luc Pépin) accusant réception des résolutions concernant le service ferroviaire Montréal/Sherbrooke.
- 118 13/10/82 Inviatation de l'Union des Municipalités du Québec, à une journée d'information sur le Guide pour la préparation d'un devis-type en matière d'assurance générale (I.A.R.D.)
- 119 13/10/82 Invitation du M.A.M. aux secrétaires-trésoriers des MRC à une séance d'information pour la préparation du budget 1983.
- 120 13/10/82 Subvention du ministère des Affaires municipales pour la rémunération du préfet et des membres du Conseil et aussi pour le fonctionnement de la MRC.
- 121 13/10/82 Copie de résolution no. 21.08/82 de la Paroisse Saint-Charles concernant le service ferroviaire Montréal/Sherbrooke.
- 122 13/10/82 Copie de résolution no. 246 de la Paroisse Saint-Charles concernant la fermeture de lisière faisant partie d'un rang à vocation intermunicipale.
- 123 13/10/82 Copie de résolution no. 82-159 de la municipalité de McMasterville concernant l'engagement d'un évaluateur pour l'année 1983.
- 124 13/10/82 Copie de résolution no. 82-153 de la municipalité de McMasterville nommant monsieur Claude Gélinas représentant de ladite municipalité au sein de la Commission consultative d'Aménagement.
- 125 13/10/82 Lettre de la firme SAMSON BELAIR offrant ses services pour vérification des états financiers de la MRC.
- 126 13/10/82 Copie de résolution no. 82-274-820816 de la ville de Saint-Basile-le-Grand nommant monsieur Jean Carrière représentant de la ville de Saint-Basile-le-Grand auprès de la Municipalité régionale de comté.

CORRESPONDANCE (suite)

- 127 13/10/82 Copie de résolution no. 82-381 de la Ville de Saint-Bruno concernant l'implantation d'un CLSC dans la région.
- 128 13/10/82 Copie de résolution no. 82-165 de la Ville d'Otterburn Park mandatant le maire suppléant, madame Andrée Garon, afin de remplacer le maire sortant monsieur Michel Breton au sein de la MRC. Résolution datée du 16 août 1982.
- 129 13/10/82 Lettre du Service Transport-Ecoliers de la Commission scolaire régionale de Chambly concernant les contrats accordés aux transporteurs scolaires.
- 130 13/10/82 Lettre de Me Pierre Pétrin, secrétaire-trésorier de Saint-Denis Paroisse et Village, concernant le contrat de la traverse d'hiver.
- 131 13/10/82 Copie d'une mise en demeure de messieurs Léo Coupal, Fernand Hébert et Norbert Brouillet à la ville de Carignan concernant le cours d'eau "Bas des Quarante".
- 132 13/10/82 Copie de résolution no. 05.10/82 de la Paroisse Saint-Charles concernant la priorité de travaux de la Branche 2 de la Rivière Salvail.
- 133 13/10/82 Copie de résolution 06.10/82 de la Paroisse Saint-Charles demandant l'intervention du ministère de l'Agriculture concernant les eaux se dirigeant vers la branche 43 de la rivière Amyot.

82-142 VARIAä) Résolutions de Saint-Charles Paroisse

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Larose
 APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QUE la MRC appuie la résolution numéro 6.10/82 de Saint-Charles Paroisse concernant l'intervention du ministère de l'Agriculture, division hydraulique agricole, concernant les travaux de creusage du cours d'eau, se dirigeant vers la branche 43 de la rivière Amyot.

IL EST AUSSI RESOLU D'appuyer la résolution numéro 05.10/82 de ladite municipalité concernant la priorité des travaux sur la Branche 2 de la rivière Salvail.

ADOpte A L'UNANIMITE.

b) Succession des comtés de Verchères et St-Hyacinthe

Le préfet fait part du déroulement de la succession des comtés en rubrique. Pour ce qui est du comté de St-Hyacinthe, les choses sont réglées. Quant au comté de Verchères, la succession est en voie d'être réglée et se terminera incessamment.

c) Vente pour taxes

Pour ce qui est de la vente pour taxes, la MRC doit voir à ce que les délais légaux soient respectés.

d) Plan de zonage et d'urbanisme des villes

A la question de monsieur Georges Florès à savoir si les villes peuvent adopter, par règlement, leur plan de zonage et d'urbanisme, le directeur général répond affirmativement en ce qui a trait au plan de zonage et aux règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction). Toutefois, les dispositions qui seront à l'encontre, soit du contrôle automatique, soit du contrôle intérimaire seront inopérantes.

Quant au plan d'urbanisme, ce dernier ne peut être adopté par règlement tant que le schéma d'aménagement de la MRC ne sera pas en vigueur.

e) Colloque sur la décentralisation

Monsieur Marcel Dulude incite les maires ou leur représentant à assister au prochain colloque de l'Union des Municipalités du Québec à Granby, portant sur la décentralisation, le 16 octobre 1982.

f) Chemins d'hiver

La municipalité est responsable de ses rives. C'est donc elle qui engage l'entrepreneur à cet effet et c'est la MRC qui paye en redistribuant les coûts entre toutes les municipalités.

82-143


LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Dulude
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE l'Assemblée soit levée. Il est 22h20.

ADOpte A L'UNANIMITE.


Louis Dufresne, sec.-trésorier


Honorius Charbonneau, préfet